

Programme d'appui à la jeunesse tunisienne « EU4Youth »
Axe 3 – Projet : Politique jeunesse et participation des jeunes dans les politiques publiques en Tunisie Fe3il.a

Position	Expert en capitalisation dans le domaine de mise en œuvre et de gouvernance des politiques publiques liées aux problématiques de la jeunesse au niveau national et local
Code et intitulé de l'activité	3.1.5.1.2. Réalisation de rapports de documentation, de modélisation et de capitalisation, de films documentaires issus du plan de partage de connaissance
Objet de la présente mission	Mission de capitalisation de l'intervention du projet Fe3il.a en matière de planification et la gouvernance locale et nationale des stratégies et des politiques liées à la jeunesse
Présentation du Projet Fe3il.a	<u>Cadre et objectif général :</u> Répondant aux priorités de la politique de coopération avec la Tunisie, la Délégation de l'Union européenne (DUE) a initié en partenariat avec l'État tunisien un programme de soutien à la jeunesse tunisienne « Programme EU4Youth » dont l'objectif général est de contribuer à l'amélioration de l'inclusion économique, sociale et politique des jeunes tunisiens les plus défavorisés à travers une approche de développement local. Dans le cadre du programme EU4Youth, CILG-VNG International et VNG International mettent en œuvre le projet « Politique jeunesse et participation des jeunes dans les politiques publiques en Tunisie – Fe3il.a » en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et des Sports et celui de l'Intérieur (IPAPD) Le projet Fe3il.a s'inscrit dans la volonté commune de l'Union européenne et de l'État tunisien de renforcer la participation effective des jeunes à la vie publique, en soutenant l'émergence d'une gouvernance locale et nationale plus inclusive, participative et sensible au genre. Son objectif général est de renforcer l'inclusion des jeunes, des deux sexes, et des questions liées à la jeunesse dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques, sensibles au genre, aux niveaux national et local. <u>Objectifs spécifiques et axes d'intervention</u> Son cadre logique repose sur deux objectifs spécifiques étroitement liés, déclinés en résultats et produits opérationnels qui traduisent les changements attendus au niveau local, régional et national : Objectif spécifique 1 (Résultat 3.1) : <i>Les jeunes, des deux sexes, et les problématiques liées à la jeunesse sont inclus dans la conception et la mise en œuvre des initiatives et politiques publiques locales sensibles au genre, en cohérence avec la planification municipale, identifiés et mis en œuvre en concertation avec les organisations de la société civile de la commune.</i> Ce 1^{er} résultat est décliné en plusieurs axes (chaque axe comporte plusieurs produits ou outputs) : Axe 1 : <i>Appui aux municipalités dans le processus de planification et programmation locale, faisant participer les jeunes dans les processus de décision et intégrant les besoins spécifiques des jeunes dans la programmation territoriale</i> Axe 2 : <i>Appui financier et technique à des projets portés par des associations mobilisant des jeunes, en vue de la promotion, l'accompagnement et/ou le renforcement de la participation de jeunes dans la vie publique et de la cité, via des initiatives citoyennes, communautaires, sociales et/ou de renforcement des compétences personnelles, sociales et civiques des jeunes au niveau local</i> Axe 3 : <i>Appui financier et technique, à des actions/projets bénéficiant directement aux jeunes, notamment ceux issus de groupes vulnérables et/ou marginalisés, prévus dans la programmation issue du processus de planification locale, est assuré</i> Axe 4 : <i>L'accompagnement, dans le sillage des actions/projets soutenus, le développement et/ou le renforcement des outils et dispositifs participatifs et intégrés du système de gouvernance locale impliquant les municipalités, les jeunes, la société civile et les services concernés des ministères techniques le cas échéant et renforcement des mécanismes de représentativité et participation de jeunes</i> Objectif spécifique 2 (Résultat 3.2) : <i>Les jeunes et les problématiques liées à la jeunesse sont inclus dans les politiques nationales et les systèmes de gouvernance régionaux et locaux de mise en œuvre de dites politiques.</i> Le 2^{ème} résultat est aussi en plusieurs axes (chaque axe comporte plusieurs produits ou outputs) :

	Axe 1 : Les mécanismes de coordination et de concertation multi-parties sont renforcés Axe 2 : La place des jeunes dans les politiques nationales est renforcée Axe 3 : L'appui à l'administration pour renforcer son expertise en matière de jeunesse et l'inclusion des jeunes sont assurés Avec ces deux objectifs spécifiques, un troisième résultat important a été ajouté aux périmètres du projet Fe3il.a. il s'agit d'améliorer l'accès des jeunes à l'appui technique et financier et aux équipements sportifs. Ce résultat peut être décomposé en 4 axes à savoir : Axe 1 : Insertion socio-économique de jeunes en situation de vulnérabilité Axe 2 : Soutien aux jeunes professeurs d'éducation physique et entraîneurs sportifs en situation de chômage ou en difficulté économique. Axe 3 : Renforcement de l'infrastructure sportif des associations sportives Axe 4 : Renforcement de l'infrastructure sportif des centres de détention Axe 5 : Construction d'un terrain de mini-foot dans la commune de SMAR (Tataouine) Bénéficiaires du projet : Plusieurs bénéficiaires directs du projet sont ciblés et peuvent être regroupés comme suit : - Communes tunisiennes : Agareb (Gouvernorat de Sfax) ; Ben Guerdane (Gouvernorat de Médenine) ; Chrayaa Machrak Shams (Gouvernorat de Kasserine) ; Djerba Ajim (Gouvernorat de Médenine) ; Douar Hicher (Gouvernorat de Manouba) ; El Aroussa (Gouvernorat de Siliana) ; Jemna (Gouvernorat de Kébili) ; Medjez El-Bab (Gouvernorat de Béja) ; Smar (Gouvernorat de Tataouine). - Ministère de la Jeunesse et des Sports. - Les citoyens des communes bénéficiaires, notamment les jeunes. - Les jeunes en situation de vulnérabilité relevant de 14 gouvernorats tunisiennes. - Les professeurs d'éducation physique en situation de chômage ou en difficulté économique. - Les associations sportives. - Les jeunes détenus.
Cadre spécifique de la mission	Lancé en juillet 2021, le projet Fe3il.a prendra fin en juin 2025. A 8 mois de la clôture, il est important de mener une capitalisation exhaustive des résultats atteints, des approches de mise en œuvre et des bonnes pratiques. Dans ce cadre, CILG VNG International compte mobiliser un expert pour appuyer les travaux de capitalisation par rapport aux axes en relation avec la planification et la gouvernance locale et nationale des stratégies et des politiques liées à la jeunesse
Objectifs spécifiques de la mission	Après plusieurs années de mise en œuvre, le projet Fe3il.a a généré une richesse d'expériences, d'outils et de pratiques innovantes autour de l'inclusion des jeunes dans la gouvernance locale et nationale. La mission de capitalisation s'inscrit donc à la fois dans une logique d'apprentissage interne et dans une démarche de valorisation externe. Elle vise à consolider les acquis du projet, à favoriser la diffusion des pratiques efficaces et à offrir aux décideurs publics et aux partenaires techniques des éléments tangibles pour la réplique, l'adaptation ou la mise à l'échelle des modèles développés dans le cadre de Fe3il.a. En outre, cette mission intervient à un moment charnière où la Tunisie cherche à institutionnaliser la participation des jeunes et à renforcer la coordination entre les acteurs publics, les collectivités et la société civile. La capitalisation permettra ainsi de relier les apprentissages du terrain aux dynamiques nationales, contribuant à nourrir les réflexions sur les politiques publiques jeunesse et sur les mécanismes de gouvernance participative à venir.
Résultats attendus de la mission	Les résultats attendus de la mission concernent la capitalisation autour des axes d'intervention qui touchent aux aspects de planification et de gouvernance locale et nationale des stratégies et des politiques liées à la jeunesse.

	Par objectifs spécifiques du projet ces axes sont les suivants : Objectif spécifique 1 (Résultat 3.1) : <i>Axe 1 : Appui aux municipalités dans le processus de planification et programmation locale, faisant participer les jeunes dans les processus de décision et intégrant les besoins spécifiques des jeunes dans la programmation territoriale</i> <i>Axe 2 : Appui financier et technique à des projets portés par des associations mobilisant des jeunes, en vue de la promotion, l'accompagnement et/ou le renforcement de la participation de jeunes dans la vie publique et de la cité, via des initiatives citoyennes, communautaires, sociales et/ou de renforcement des compétences personnelles, sociales et civiques des jeunes au niveau local</i> <i>Axe 4 : L'accompagnement, dans le sillage des actions/projets soutenus, le développement et/ou le renforcement des outils et dispositifs participatifs et intégrés du système de gouvernance locale impliquant les municipalités, les jeunes, la société civile et les services concernés des ministères techniques le cas échéant et renforcement des mécanismes de représentativité et participation de jeunes</i> Objectif spécifique 2 (Résultat 3.2) : Les jeunes et les problématiques liées à la jeunesse sont inclus dans les politiques nationales et les systèmes de gouvernance régionaux et locaux de mise en œuvre de dites politiques. : <i>Axe 1 : Les mécanismes de coordination et de concertation multi-parties sont renforcés</i> <i>Axe 2 : La place des jeunes dans les politiques nationales est renforcée</i> <i>Axe 3 : L'appui à l'administration pour renforcer son expertise en matière de jeunesse et l'inclusion des jeunes sont assurés</i>																																	
Activités à réaliser	Sous la supervision du Chef du projet et du chargé M&E et en pleine concertation avec les équipes de gestion, l'expert retenu est tenu à mener à bien les activités suivantes : ○ Réunion de cadrage ○ Réunions avec les différentes équipes du projet ○ Réunion avec l'équipe de la DUE ○ Elaboration de la note méthodologique de mise en œuvre de la mission ○ Etude documentaire ○ Entretiens/Focus Group avec les parties prenantes et bénéficiaires (des déplacements sur terrain seront bien évidemment à mener) ○ Elaboration des rapports de capitalisation par axe ○ Elaboration du rapport de synthèse globale de capitation ○ Atelier de restitution																																	
Charge de travail et calendrier indicatif de mise en œuvre	La charge de travail est estimée à 48 H/J et répartis comme suit : <table><tr><th>Activité/Tâche</th><th>h/j réservé</th><th>Période prévue</th></tr><tr><td>Réunion de cadrage</td><td>0,5 j</td><td>S1-Décembre 2025</td></tr><tr><td>Réunions avec les différentes équipes du projet</td><td>2 j</td><td>S1-Décembre 2025</td></tr><tr><td>Réunion avec l'équipe de la DUE</td><td>0,5 j</td><td>S1-Décembre 2025</td></tr><tr><td>Elaboration de la note méthodologique de mise en œuvre de la mission</td><td>2 j</td><td>S2-Décembre 2025</td></tr><tr><td>Etude documentaire</td><td>12 j</td><td>S3 – Décembre 2025 à S2 – Janvier 2026</td></tr><tr><td>Entretiens/Focus Group avec les parties prenantes et bénéficiaires</td><td>10 j</td><td>S3-Janvier 2026 à S1 - Février 2026</td></tr><tr><td>Elaboration des rapports de capitalisation par axe</td><td>15 j</td><td>S2-Février 2025 à S1- Mars 2026</td></tr><tr><td>Elaboration du rapport de synthèse globale de capitation</td><td>5 j</td><td>S2 à S3 - Mars 2026</td></tr><tr><td>Atelier de restitution</td><td>1 j</td><td>S4 – Mars 2026</td></tr><tr><td>Total</td><td>48 j</td><td>Décembre 2025 à mars 2026</td></tr></table>	Activité/Tâche	h/j réservé	Période prévue	Réunion de cadrage	0,5 j	S1-Décembre 2025	Réunions avec les différentes équipes du projet	2 j	S1-Décembre 2025	Réunion avec l'équipe de la DUE	0,5 j	S1-Décembre 2025	Elaboration de la note méthodologique de mise en œuvre de la mission	2 j	S2-Décembre 2025	Etude documentaire	12 j	S3 – Décembre 2025 à S2 – Janvier 2026	Entretiens/Focus Group avec les parties prenantes et bénéficiaires	10 j	S3-Janvier 2026 à S1 - Février 2026	Elaboration des rapports de capitalisation par axe	15 j	S2-Février 2025 à S1- Mars 2026	Elaboration du rapport de synthèse globale de capitation	5 j	S2 à S3 - Mars 2026	Atelier de restitution	1 j	S4 – Mars 2026	Total	48 j	Décembre 2025 à mars 2026
Activité/Tâche	h/j réservé	Période prévue																																
Réunion de cadrage	0,5 j	S1-Décembre 2025																																
Réunions avec les différentes équipes du projet	2 j	S1-Décembre 2025																																
Réunion avec l'équipe de la DUE	0,5 j	S1-Décembre 2025																																
Elaboration de la note méthodologique de mise en œuvre de la mission	2 j	S2-Décembre 2025																																
Etude documentaire	12 j	S3 – Décembre 2025 à S2 – Janvier 2026																																
Entretiens/Focus Group avec les parties prenantes et bénéficiaires	10 j	S3-Janvier 2026 à S1 - Février 2026																																
Elaboration des rapports de capitalisation par axe	15 j	S2-Février 2025 à S1- Mars 2026																																
Elaboration du rapport de synthèse globale de capitation	5 j	S2 à S3 - Mars 2026																																
Atelier de restitution	1 j	S4 – Mars 2026																																
Total	48 j	Décembre 2025 à mars 2026																																
Durée, période et lieu de mise en œuvre	La durée de la mission est estimée à 4 mois et s'étalera sur la période allant du 1^{er} décembre 2025 et le 31 mars 2026.																																	

Livrables	L'expert retenu est tenu de produire les livrables suivants : - Note méthodologique de mise en œuvre de la mission : la note doit inclure l'approche détaillée de mise en œuvre, le calendrier des activités et des livrables, les aspects organisationnels et de pilotage de la mission, la liste de personnes à rencontrer (Entretiens/Focus Group), le canevas amélioré (si nécessaire) du rapport de capitalisation par axe et le canevas du rapport de synthèse globale... - Rapports de capitalisation par axe ; - Rapport de synthèse globale de capitalisation autour des aspects de planification et de gouvernance locale et nationale des stratégies et des politiques liées à la jeunesse. (Combinaison et synergie entre les axes à traiter) Chaque rapport de capitalisation comportera les sections suivantes (ce modèle peut être discuté et amélioré après le démarrage de la mission) : ○ Présentation de l'axe objet de capitalisation ○ Les objectifs et les enjeux de la capitalisation de l'axe en question ○ Synthèse de l'approche de mise en œuvre de l'axe d'intervention ○ Les bonnes pratiques de l'approche de mise en œuvre ○ Les recommandations quand l'amélioration de l'approche de mise en œuvre ○ Evaluation du niveau d'atteinte des résultats et les résultats marquants ○ Activités mises en œuvre pour performer l'axe d'intervention ○ Les recommandations quant aux activités ○ Liste des livrables relevant de l'axe en question ○ Liste des produits de connaissance relevant de l'axe en question
Profil de l'expert.e	Diplôme : • Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (Bac + 5 minimum) Expérience générale : • Avoir au moins 10 ans d'expérience dans les projets de coopération internationale. • Avoir au moins 7 ans d'expérience générale dans le domaine de capitalisation des projets de coopération internationale. Expérience spécifique : • Expérience confirmée en termes de planification et de gouvernance locale et nationale des stratégies et des politiques liées à la jeunesse. • Expérience confirmée en termes de capitalisation des projets rentrant dans le domaine de planification et de gouvernance locale et nationale des stratégies et des politiques liées à la jeunesse. Autres compétences et connaissances : • Maîtrise du contexte local (missions sur terrain touchant les acteurs locaux et régionaux). • Expérience en termes d'animation des Focus Group. La tenue des Focus Group avec les jeunes présente un atout. Mis à part le CV demandé, le candidat est tenu de remplir un « tableau de profil » soulignant les qualifications par rapport à ces exigences.
Dossier de candidatures	Les dossiers de candidature devront être constitués des pièces suivantes : - Un curriculum vitae (CV) illustrant obligatoirement et d'une manière détaillée l'expérience dans le domaine de capitalisation notamment celle avec les sujets à traiter par la présente mission. - Tableau de profil soulignant les qualifications par rapport à aux exigences indiquées ci-dessus. - Une offre financière indiquant le tarif de l'h/j. NB :

	- A compétences égales, les candidatures féminines seront encouragées. - Au cours de processus de sélection, CILG VNG International peut demander des preuves de l'expérience exigée - Les candidats peuvent être invités à des entretiens avant la sélection - L'expert retenu doit signer un engagement d'une haute disponibilité pendant la période du contrat. Toute défaillance entraîne automatiquement la rupture du contrat. - Les frais des missions sur terrain sont pris en charge par CILG VNG International. L'offre financière doit inclure uniquement les honoraires.
Modalités de soumission des candidatures	Les candidatures doivent être soumises au plus tard le lundi 10 novembre 2025 à 17h par voie électronique à l'adresse suivante : Anas Gharbi : anas.gharbi@cilg-international.org